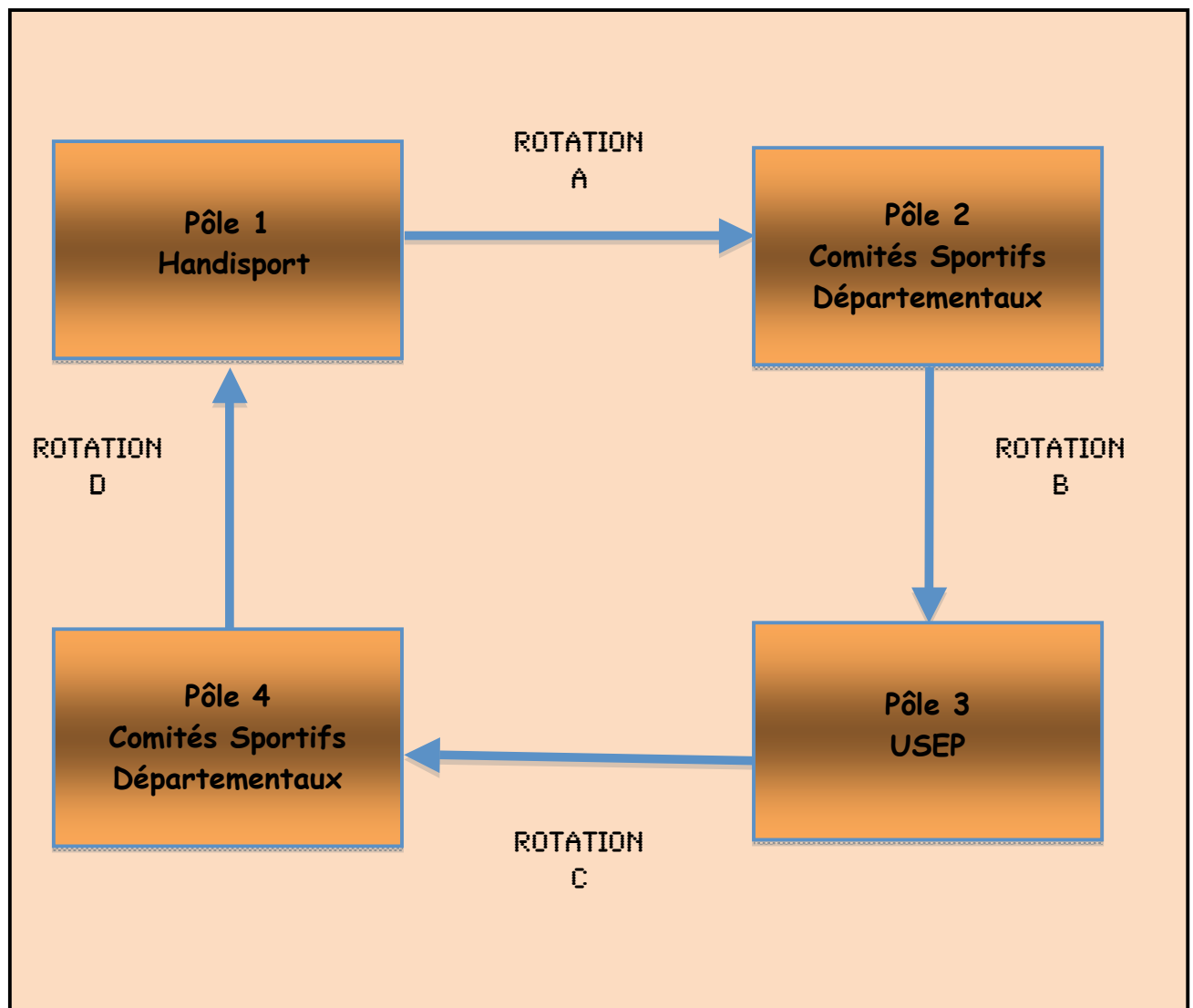


Schéma explicatif du principe des rotations pour la journée "Handi: Cap sur le sport!".

I.COMPOSITION DES PÔLES

Les activités proposées lors de chaque journée « Handi : Cap sur sport ! », seront réparties dans quatre pôles. Ces pôles sont représentés ci-dessous :



Le pôle 1 Handisport sera composé des activités suivantes :

- sarbacane
- tir laser
- boccia
- fléchettes pendulaires
- basket fauteuil
- baseball

Le pôle 2 Comités Sportifs Départementaux sera composé de :

- football
- hockey sur gazon
- golf
- rugby adapté
- tennis de table
- équitation

Le pôle 3 USEP sera composé de :

- loup ball
- kin ball
- lancers
- quizz orientation

Le pôle 4 Comités Sportifs Départementaux sera composé de :

- basket adapté
- badminton
- judo
- lutte
- tennis
- activités nautiques

II. LES ROTATIONS

Durant la journée **votre classe participera à une activité de chaque pôle.**
Ainsi, l'effectif total de participants sera réparti à raison de un quart par pôle.

Le passage d'un pôle à l'autre est qualifié de rotation, il y en aura donc trois dans la journée entre quatre activités. Les tranches horaires entre ces rotations seront :

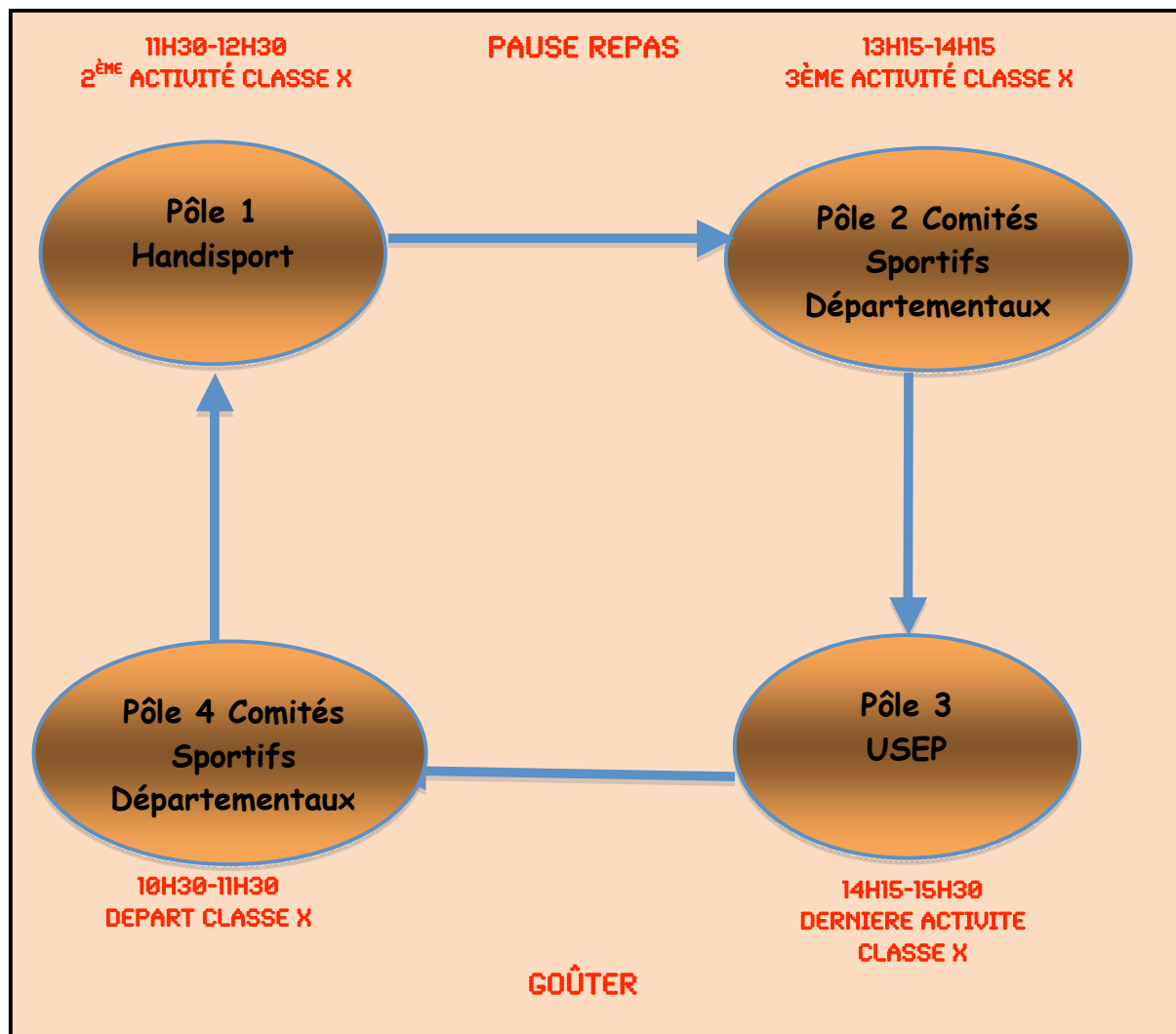
-10h30-11h30
-11h30-12h30

-13h15-14h15
-14h15-15h15

Chacune comptera **45 minutes de pratique (explications comprises)**
ainsi que 15 min de passage au pôle suivant.

Exemples de rotations :

La classe X commence de 10H30 à 11h30 par la pratique du tennis dans le pôle 4, ensuite de 11h30 à 12h30, elle pratiquera l'activité basket fauteuil du pôle 1. Après la pause repas, la classe X reprendra sur le pôle 2 de 13h15 à 14h15 pour pratiquer le football, et terminera sa journée de 14h15 à 15h15 sur le pôle 3 USEP avec la pratique du Kin ball :



Certains groupes pourront se soustraire à une activité pour recevoir des soins ou se reposer (un champs spécifique sera à remplir dans le formulaire sur le site Internet)

Les groupes présents dans chaque pôle effectueront les rotations ensemble. C'est à dire que toutes les classes qui auront débuté par le pôle 1 de 10h30 à 11h30, par exemple, passeront toutes ensemble au pôle 2 de 11h30 à 13h30.

Au sein de ses groupes « de pôle » nous ferons en sorte que les classes se rencontrent au moins une fois sur une activité dans la journée.

III. LE DEROULEMENT DE LA JOURNEE

Dès votre arrivée il vous sera remis une « **fiche navette** » vous présentant le programme de votre journée, ainsi qu'un plan de la Plaine Sud du Parc Interdépartemental des sports de Choisy Paris Val de Marne avec le repérage des pôles, et des activités proposées.

Cette fiche navette vous sera demandée à votre arrivée sur chaque atelier. Elle récapitulera l'ordre des rotations que vous devrez effectuer ainsi que les horaires de la pause repas, du goûté en fin de journée, ainsi que des « temps forts » de la journée.

IV. LES ACTIVITES NAUTIQUES

Parmi les ateliers, comme vous avez pu le constater, cette année nous vous proposons des activités nautiques.

Ces activités (canoë kayak et aviron) ne peuvent être pratiquées qu'à condition que tous les élèves des classes inscrites aient satisfait au test de capacité préalable à la pratique des activités nautiques (B.O. N°22 du 8 juin 2000 : C.N°2000-075 du 31 mai 2000 qui modifie la circulaire N°99-136 du 21 septembre 1999).

Les enseignants devront contacter leur CPC à cet effet.

Avant le déroulement de « Handi : Cap sur le sport ! », la circonscription transmettra au Comité Départemental USEP une copie des tests validés.

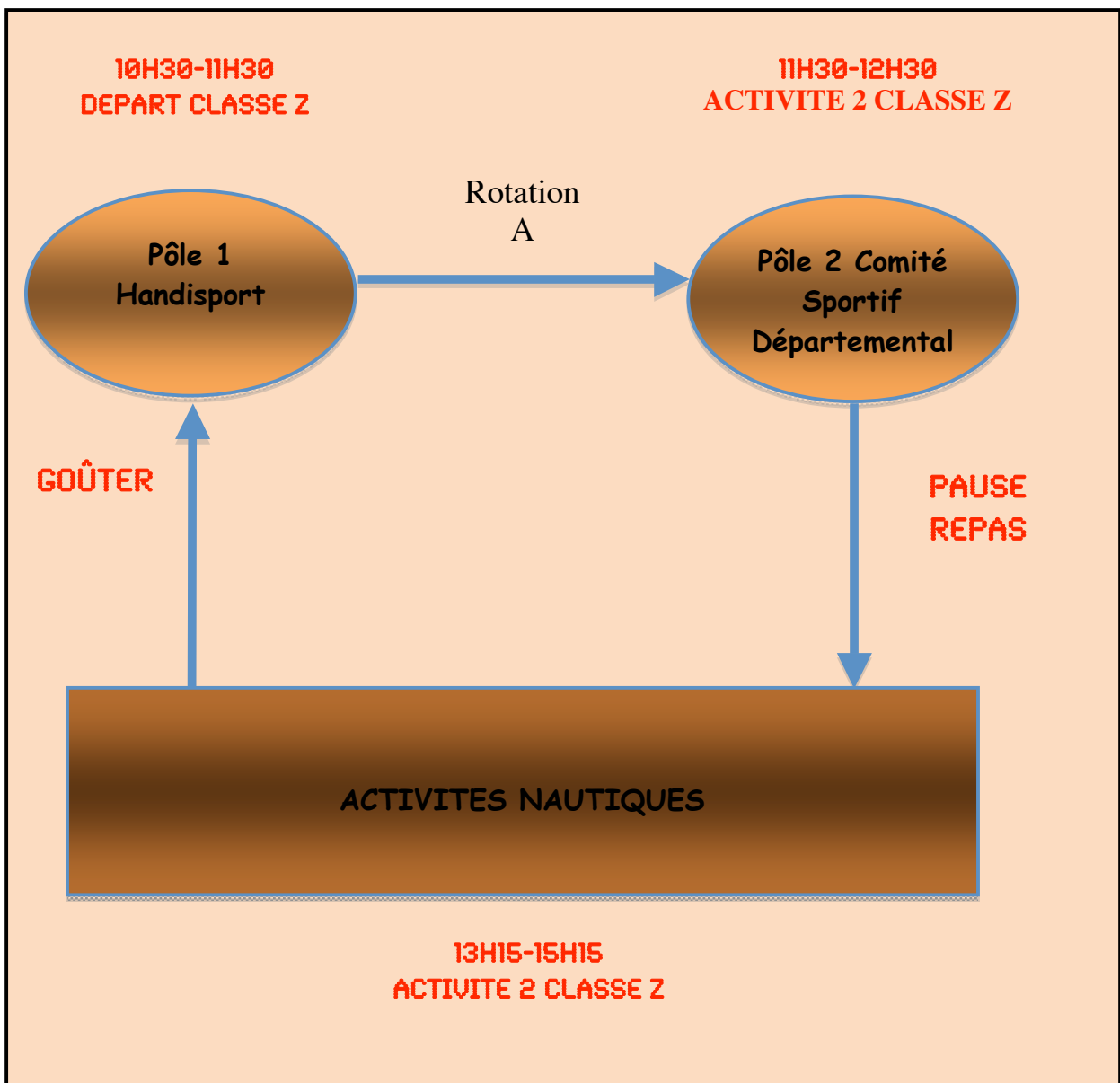
De plus, il faudra que les participants soient munis de maillots de bains, de serviettes, et d'une tenue de rechange.

Des navettes seront prévues sur place pour transporter les enfants jusqu'au plan d'eau. (A proximité du point de départ des activités du plan d'eau seront prévus des vestiaires ainsi que des toilettes)

Ces activités nautiques, étant situées à distance du reste des ateliers ne s'effectueront pas sur 45 min, mais bien sur une demi journée (soit le temps de deux activités « normales » de 45 min).

Exemple :

Si la classe Z choisi de participer aux activités nautiques voici comment pourra s'organiser sa journée (en fonction des choix d'activités effectués dans les autres pôles):



Si vous souhaitez que votre groupe participe à cet atelier vous devez sur le formulaire du site Internet de l'USEP mettre cette activité en **PREMIER CHOIX**.

Si vous choisissez cette activité vous ne pouvez pas choisir l'activité équitation.

IV. L'EQUITATION

Cette année nous vous proposons également une activité équitation qui, comme les activités nautiques, **s'effectuera non pas sur 45 min, mais sur une demi journée (soit le temps de deux activités « normales » de 45 min).**

Si vous souhaitez que votre groupe participe à cet atelier vous devez sur le formulaire du site Internet de l'USEP mettre cette activité en **PREMIER CHOIX**.

Pour tous renseignements, contactez Hélène OLLIVER et Grégory BIENVENU, chargés de missions à l'USEP, au 01 43 53 80 18 ou 01 43 53 80 35.